## UNE FORMATION QUALIFIANTE ?

**A l'origine de l'étude-action** il y avait objectif de concevoir une formation qui puisse être reconnue dans un parcours de qualification. Les débats qui ont eu lieu sur cette question pendant les ateliers de Tourcoing et une réflexion parallèle avec un petit nombre de personnes ressources nous ont permis de cerner l'intérêt, mais aussi la complexité et les limites d'un tel enjeu, parmi lesquelles on relèvera la contradiction possible entre l'objectif de qualification - à laquelle est nécessairement liée une notion de cadre référentiel des contenus - et la philosophie même du projet qui est celle d'une formation-action ancrée sur des pratiques forcément hétérogènes et dont les participants garderaient la liberté d'orienter les contenus.

**Cette réflexion s'intègre** dans le débat actuel sur la reconnaissance des compétences des habitants qui se manifeste notamment à travers la création de nouveaux métiers (femmes relais, écrivains publics, médiateurs…). Ceux-ci bien souvent s'inscrivent dans une reconnaissance salariée d'une expérience habitante jusqu'alors bénévole. La définition de ces nouveaux métiers part de la pratique. Cependant, beaucoup de questions restent posées.

**Elle se situe** également dans la perspective ouverte par plusieurs études-actions de formation qualifiante dans les domaines de la lutte contre l'exclusion ou de la gestion de la ville, qui associent professionnels et militants et qui s'appuient sur la coformation et l'échange réciproque de savoirs.

**Elle prend son sens** d'autre part dans le cadre du projet de loi sur la modernisation sociale,qui renforce la possibilité de faire valider les acquis de l'expérience professionnelle, mais aussi bénévole dans l'acquisition de tout ou partie d'un diplôme ou d'un titre à finalité professionnelle (projet de loi Pery(*)). Cette loi vient d'être votée mais nous possédons actuellement peu de recul sur sa mise en oeuvre.

**Concrètement,** plusieurs freins ont été énoncés à l'intégration d'un dispositif de qualification dans le cycle en projet, parmi lesquels :

• L'hétérogénéité des participants par leur niveau de formation initiale

• La complexité et le temps important nécessaire à ce type de montage

• La nature et la durée de la formation, qui ne semble pas correspondre aux critères de reconnaissance d'une formation qualifiante

• La non connaissance des attentes des stagiaires potentiels par rapport à cette question.

**C'est pourquoi** lors du comité de pilotage du 2 octobre, il a été décidé de ne plus faire de la qualification un objectif prioritaire de l'étude-action de préfiguration. En revanche, il a été proposé de créer un groupe de personnes et d'institutions-ressources spécialisés sur cette question, pour accompagner le premier cycle de formation et rendre possible une validation 'à la carte' des acquis de la formation et des pratiques individuelles de terrains qui s'y rapportent. La composition de ce groupe n'est pas définitivement arrêtée aujourd'hui mais devrait l'être à la date de démarrage du cycle.

L'hypothèse de départ de créer une ''formation reconnue qualifiante de personnes pour l'animation d'ateliers de pratiques urbaines" s'oriente donc aujourd'hui davantage sur deux hypothèses :

• La formation des animateurs de pratiques urbaines doit pouvoir être prise en compte dans un processus de validation d'acquis qui est une démarche individuelle susceptible d'être mise en oeuvre par certains participants.
• Elle doit pouvoir devenir une passerelle vers des formations identifiées et reconnues comme qualifiantes.

**Ces deux hypothèses** seront donc étudiées parallèlement à la mise en place du premier cycle de formation.

(*)Loi adoptée au parlement le 19/12/2001

**A paraître**

**«Coproduire nos Espaces Publics - Formation Action Recherche»**

*A qui s'adresse cet ouvrage ? A tout qui se trouve en situation d'animer des espaces d'action liés à la production sociale et matérielle de l'espace public. Aux animateurs de comités de quartier, aux conseillers de quartier, aux équipes opérationelles Contrats de ville, aux techniciens des villes et des agences d'urbanisme, aux paysagistes, urbanistes, architectes et autres aménageurs indépendants, aux étudiants et aux chercheurs. A ceux qui sont déjà dans le mouvement, dans l'espoir qu'ils apportent leur contribution, et à ceux qui sont encore «en dehors du coup», dans l'espoir qu'ils prennent à leur tour la parole.*

Une co-édition IREV - H&D

**200 p.**
**Prix : 14,5 € TTC**
ISBN 2-930344-02-4
Presses universitaires de Louvain
Diffusion : www.i6doc.com,
l'édition universitaire en ligne

### Information

**Habitat et Développement**
UCL - Unité d'Urbanisme
et Développement Territorial
Place du Levant, 1 - B-1348 Louvain-la-Neuve
Site web : http://urba.ucl.ac.be/hd
*Contact : Amélia Ribeiro de Souza*
*Tél. : +32 (0)10 47 2347*
*decleve@urba.ucl.ac.be*
*ribeiro@urba.ucl.ac.be*

**«Arpenteurs»**
Place des Ecrins, 9 - F-38600 Fontaine
*Contact : Pierre Mahey*
*Tél. : +33 (0)4 76 53 19 29*
*contact@arpenteurs.fr*

**Institut Social Lille Vauban**
Campus St Raphaël, Bat C
83. Boulevard Vauban - F-59044 Lille Cedex
*Contact : Anne Lescieux*
*Tel : +33 (0)3 20 21 93 93*
*anne.lescieux@fupl.asso.fr*

***Ont participé à la réalisation de Espaces Publics n°10 :***

*Gerardo Anabalon, Arnaud Caloin, Bernard Declève, Françoise Deville, Edouard Drapier, Dominique Hibo, Laurence Jenard, Anne Lescieux, Pierre Mahey, Karim Pfaltz*

***Editeur responsable :***
*Habitat et Développement - UCL*

PUBLICS 10
ESPACE
MARS 2002

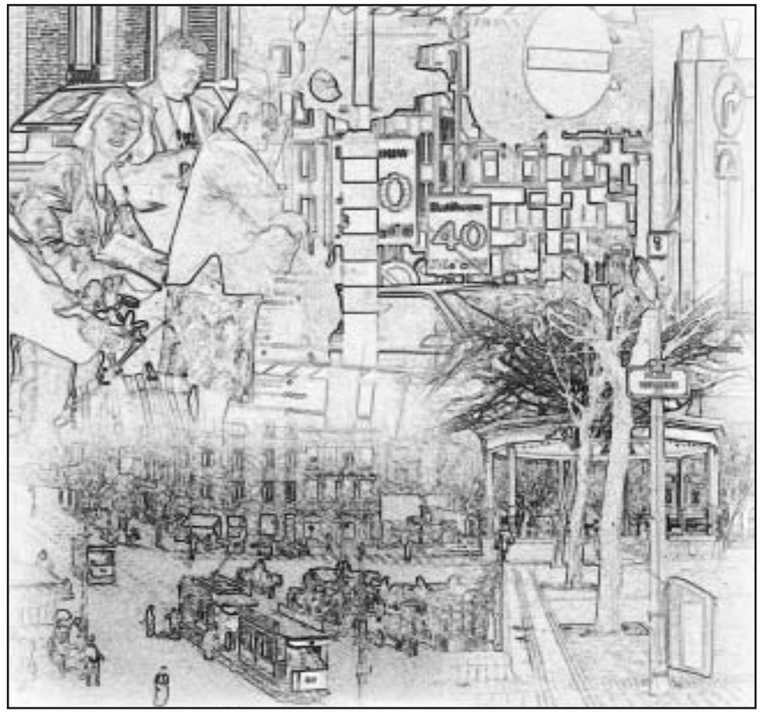

ETUDE-ACTION DE PREFIGURATION IREV

# Itinéraire d'un projet en réseau

Une des caractéristiques du cycle de formation à l'animation des espaces publics urbains qui doit démarrer le 14 mars prochain est d'être le fruit d'une dynamique de réseau. Celle-ci se nourrit d'histoires et d'itinéraires multiples dont les acteurs se croisent régulièrement sur les terrains de la ville renouvelée. Une étape de ce mouvement aura été l'étude-action de préfiguration de la formation évoquée dans ces pages.
Pour ses commanditaires (le Conseil Régional Nord-pas de Calais et l'Etat à travers une délégation de Maîtrise d'Ouvrage IREV) l'étude-action devait produire une offre de formation répondant aux attentes du personnel des collectivités locales appelé à intervenir dans l'animation de dispositifs participatifs locaux. Elle devait aussi évaluer comment inscrire la formation dans un parcours de qualification.

Le collectif Habitat et Développement-UCL à qui a été confié la mission d'animer la démarche, a voulu l'inscrire dès le départ dans une dynamique de réseau. C'est notamment de là qu'est née l'association entre les trois équipes qui coordonneront le cycle 2002: l'Institut social Lille Vauban, les «arpenteurs» de Grenoble et le collectif H&D-UCL.

On trouve dans les pages ci-après une synthèse des moments forts de la démarche : les trois ateliers de coproduction de Tourcoing au cours desquels a été tracée la ligne pédagogique du projet, la réflexion autour de la méthode de validation des acquis et les premiers échos des ateliers participatifs destinés à nourrir les itinéraires locaux.

# LES ATELIERS DE TOURCOING

**Les ateliers de Tourcoing** avaient pour objectif de permettre à des participants intéressés par la formation soit personnellement soit comme représentants d'un site ou d'une institution intéressée, soit comme relais thématique ou institutionnel, de co-produire le contenu thématique de la formation.
Nous voulions par ailleurs engager ce travail en commençant à tester des processus de débat qui mettent chacun des acteurs en situation d'implication et de responsabilité dans un système que nous avons finalement nommé la «chaîne d'animation»: l'animation est une activité développant de nombreuses fonctions qui restent encore à décrire et à programmer et qui peuvent être portées par des acteurs différents.

Dans ce but, nous avons proposé des ateliers aux règles du jeu particulières, qui mettaient les participants en situation décalée par rapport à la réunion traditionnelle, lui donnant en général un double rôle, par exemple d'intervenant et de rapporteur, ou de porte-parole et de médiateur, ou de traducteur, etc. C'était aussi une manière de démultiplier les capacités d'intelligence collective de ce groupe qui s'est avérée très productive et efficace dans une durée d'action finalement très courte. C'est sur la base des résultats de ces ateliers que nous proposons les deux axes principaux de la formation, l'un sur la ville, l'autre sur la participation et la chaîne d'animation.

**1. Atelier de présentation** des participants et d'élaboration d'une première liste des thèmes pouvant être associés à une demande de formation sur la ville : chaque participant est associé à un partenaire. Il raconte, pour se présenter, le chemin qu'il faisait pour aller à l'école à l'âge de huit ou dix ans. Son partenaire a pour mission de noter l'histoire, puis de la rapporter et d'en faire ensuite une relecture. Simultanément, des animateurs essaient de trouver les concepts et grandes idées thématiques qui se dégagent de ces deux récits. Prenons quelques exemples : le récit d'un parcours en bus introduit la question du transport en commun en ville mais aussi le thème de l'intercommunalité. Le récit d'un détour à cause d'un lieu considéré comme dangereux introduit la dimension des limites de territoire, de l'identité des lieux et finalement de l'initiation à la vie sociale. La glissade sur une flaque d'eau glacée introduit la question du climat ou du jeu en ville, en même temps que celle de la gestion et des réseaux.

**2. Atelier sur les attendus de la formation** autour des questions de participation et d'animation. Les règles du jeu sont plus simples, il s'agit de faire d'abord un tour de table sur les a priori de chacun et d'en débattre. Il en est ressorti la conviction que cette formation devait avoir un caractère d'investigation sur le principe de «chaîne d'animation» et qu'elle devait devenir un lieu ressource pour tous les participants qui seraient également chacun ressource pour l'ensemble.

**3. Atelier de présentation des sites** et des attendus de chacun par rapport à ces sites. La règle du jeu était de travailler d'abord par doublons. Chacun devait exposer à son partenaire son rôle et les actions de participation engagées sur son territoire, ses attendus par rapport à la formation. Le partenaire était ensuite chargé dans un temps très contraint de présenter un rapport sur ce qu'il avait entendu devant l'assemblée qui peut poser quelques questions. Seul, le rapporteur à le droit de répondre. La personne dont on parle ne peut intervenir que par écrit pour ajouter des informations qu'elle juge importantes ou pour signaler une information inexacte ou mal traduite. Si elle le juge utile, elle pourra ensuite réaliser une fiche d'une page reprenant l'ensemble de sa présentation et l'envoyer au groupe par courrier. C'est sur cette base que nous avons confirmé la faisabilité d'une formation impliquant les sites et en particulier pour la première proposition, les lignes d'actions Bruxelles, Dunkerque, Lille, Valenciennes.

**4. Atelier de définition des questions** à prendre en compte dans les fonctions de l'animation. Chacun devait élaborer une question qui lui tient particulièrement à cœur et qu'il lui semble devoir être abordée par la formation. On se réunit ensuite par quatre et chaque membre du groupe de quatre prend un double rôle : de défenseur de sa question; et d'animateur du groupe/ ou de rapporteur du groupe/ ou d'animateur/ ou rapporteur à la plénière lors de la présentation du travail du groupe. Chaque groupe valide, (c'est-à-dire décide de garder ou pas, ou de modifier, ou d'ajouter une nouvelle question) les questions de chaque membre. Dans le second temps, chaque groupe présente et met en débat la proposition de ses questions à l'assemblée qui valide ou pas ou fait évoluer les questions. On touche, dans ce type d'animation, à la question de la décision en commun puisque la délibération doit aboutir. Les propositions de formation que nous faisons sur l'axe 'participation et chaîne d'animation' sont largement issues des questions résultantes de cet atelier

**5. Enfin, pour la restitution de ce travail** de préfiguration et donc pour la présentation de la formation, nous proposons encore un atelier interactif. Il s'agit de permettre aux participants de travailler sur la représentation iconographique des 12 thèmes que nous proposons comme fil rouge de la formation. Douze panneaux A1 présentent le thème d'une demi-journée et les participants doivent choisir les images mises à leur disposition pour illustrer ces thèmes. Le résultat est une nouvelle occasion de débattre et de préciser les contenus, mais est sans doute aussi l'occasion de commencer la fabrication d'outils pédagogiques.

# CE QUE NOUS ATTENDONS DE CETTE FORMATION...

**Arnaud Caloin**, bureau d'études ORGECO
*«A la commune de Sallaumines (62), sur le quartier des Blanches Laines, (…) l'ensemble de partenaires souhaite que le projet actuellement mise en œuvre (…)soit élaboré avec la participation des habitants (…). La formation aux pratiques urbaines peut contribuer à enrichir cette démarche participative et le travail partenarial local, et à qualifier les acteurs locaux.»*

**Edouard Drapier**, habitant aux Bois-Blanc à Lille
*«Les besoins de ma rue m'amènent à me rapprocher du Conseil de Quartier, du Contrat de Ville, de Vivre Ensemble, du Centre Social. (…)*
*Est-ce qu'on a besoin de formation?*
*Moi, oui, pour apprendre à parler.*
*Mes voisins, oui, à travers les actions niveau rue ou cité, mais ce sera long (illettrisme,…).*
*Les responsables, c'est une question d'éthique, de goût de la «Politique», être au service du peuple. Démocratie d'enseignement sans tomber dans l'autocratie, donc ouverture, respect, pardon.»*

**Françoise Deville**, coordinatrice de programmes Contrat de Quartier.
*RenovaS, association para communale qui coordonne et développe des projets de revitalisation urbaine à Bruxelles, est prête à collaborer à l'accueil de la formation à Bruxelles (…)*

*«Comment sensibiliser un public désintégré / raciste ? (Dans certains quartiers bruxellois on se trouve confronté à un public mixte : des personnes âgées en état de nostalgie avec «l'autrefois» et un public jeune immigré qui n'a jamais été intégré) (…)*

*Dans la mesure où nous sommes payés pour la plupart par les élus, comment préserver une latitude libertaire, préserver un rôle de contre-pouvoir? L 'idée de la chaîne participative, en ce sens, peut être intéressante, car chaque réunion exige un coordinateur, un animateur et peut-être un fou du roi (…)»*

**Karim Pfaltz**, formateur.
*«Mes attentes sont axées d'une part sur la rencontre avec des expériences concrètes d'animation de pratiques urbaines dans la région Nord-Pas-de-Calais et dans l'agglomération bruxelloise, et d'autre part sur l'intégration des publics de la formation à la définition et à l'animation de celle-ci. (…)*

*L'invitation qui est faite à chaque participant de prendre part à l'animation du cycle est un choix pédagogique fort qui permet à chacun d'être tour à tour public et animateur, positions qui ont leurs logiques propres et qu'il est important de pouvoir occuper si l'on souhaite comprendre un dispositif de concertation.*

*Les démarches de rencontre et de co-production, déjà initiées au cours des deux ateliers de définition des contenus, semblent se prolonger à travers le projet pédagogique, ce cycle de formation tel qu'il est prévu apparaît donc comme conforme à mes attentes.»*

**Laurence Jenard**, Bruxelles.
*«Je suis demandeuse d'une formation permettant d'être confrontée à d'autres expériences. L'idée de réseau est aussi intéressante dans la mesure où il nous permet de recouper certaines dynamiques. Nous sommes prêts à accueillir les participants de la formation dans nos locaux situés dans l'ancienne Gare de la Chapelle, en plein centre-ville de Bruxelles : possibilité de voir la dynamique de la gare, ainsi que certains projets existants, possibilité de rencontrer les autres associations du quartier dans la même dynamique.»*

## Mise en place de chaînes d'animation

**Atelier de Travail Urbain de Valenciennes.**

Dans le cadre du GPV, la ville de Valenciennes engage un vaste programme de restructuration du quartier du Faubourg de Cambrai.
Pour cela, la ville met en place un outil de coproduction du projet entre élus, techniciens et habitants. Ce dispositif est conçu pour permettre le développement des capacités et la formation des habitants sur les démarches d'élaboration d'un projet urbain, pour constituer un lieu d'apprentissage pour les élus, techniciens et habitants de la coproduction, pour favoriser l'initiative des habitants autour de la transformation de leur quartier.
«Arpenteurs» et Periferia s'associent pour accompagner la ville de Valenciennes dans une ingénierie préalable à la mise en place de cet ATU et faciliteront la qualification d'une ou plusieurs personnes en situation d'animation dans la durée.
Prévus pour démarrer fin février, les ateliers seront consacrés dans un premier temps à une sensibilisation au projet urbain alimentée par les études de faisabilité qui se déroulent en parallèle, une lecture diagnostic du quartier et des visites analogiques dans les quartiers voisins ou sur d'autres communes. Puis progressivement, avec l'avancement de la définition du projet de quartier, le travail de l'ATU pourra se centrer sur des éléments identifiés du projet comme le parc, la place, les logements.

**Un atelier d'urbanisme de proximité sur le quartier Bellevue à Denain**

Dans le Valenciennois également, la ville de Denain a souhaité un appui méthodologique du collectif 'Habitat et Développement-UCL' pour animer un «atelier urbain participatif» expérimental sur le quartier Bellevue et faciliter la mise en œuvre de dispositifs analogues sur les quartiers «Faubourg du Château» et «Nouveau Monde»

Cet atelier devrait débuter en mars 2002 par la réalisation d'un diagnostic permettant aux habitants du quartier et aux responsables du développement territorial de définir une position collective par rapport à des enjeux concrets tels que : l'implantation et la programmation de la maison de quartier, l'aménagement éventuel dans le quartier d'une place d'accueil pour le marché du jeudi, l'embellissement de la rue principale, un projet de route à travers le quartier, ou l'aménagement d'une déchetterie dans le cadre d'Objectif 1, etc.

*Contacts :*
*Madame Tonini, Première adjointe au maire*
*Madame Lerouge, vice-présidente association JURENIL-Bellevue*
*Claude Cellier, UDAS - CAF Valenciennes*

**Un groupe de travail spontané sur les méthodes de développement local à Bruxelles**

A Bruxelles, un groupe de travail spontané s'est mis en place en mai 2001, auquel participent un certain nombre d'animateurs de dispositifs de projets de développement local soucieux de réfléchir sans contraintes institutionnelles sur leurs méthodes d'action. Y participent actuellement des représentants des équipes suivantes : BRAL (Brusselse Raad Voor Het Leefmilieu), Habitat et Développement, Contrat de quartier rue Verte à Saint-Josse, RECYCL'ART à Bruxelles-Centre, RENOVAs à Schaerbeeck, Service Jeunesse et Mission Cohabitation à Saint-Josse. Plusieurs des membres de ce groupe ont la volonté de participer à la formation et sont en tout cas prêts à se mobiliser pour en accueillir les participants en mai 2002 à Bruxelles.

*Contact :*
*Amélia Ribeiro, Habitat et Développement*